

N° note de frais :

|_|_|_|_|-|_|_|-|_|_|_|_|

Demande de remboursement de frais*

DIF ELUS

(lieu de formation Métropole)

Vos coordonnées

Nom d'usage & Prénom :

Nom de naissance (si différent nom d'usage)

Adresse personnelle :

CP :

Ville :

Collectivité :

La formation

Organisme de formation :

Intitulé de la formation :

Dates de formation : du au

Heure de début de la formation :

Heure de fin de la formation :

Adresse de la formation :

Frais (Joindre impérativement les justificatifs)

Hébergement nombre de nuitée(s) x 60 ,00 € TTC (montant forfaitaire, petit-déjeuner compris)

Repas nombre de repasx 15,25 € TTC (montant forfaitaire)

Transport¹ transport en commun (train, avion², bus...) véhicule personnel

Parking / **Péage**

BilletsTTC

Billets transport en commun nombre de ticket(s)..... x..... € TTC

Nombre total de kmskms CV Puissance véhicule

*conformément au décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'état).

TSVP



¹ le remboursement s'effectue sur la base du tarif de transport public le moins onéreux ou sur la base d'indemnités kilométrique dont le montant varie selon la puissance du véhicule et la distance parcourue sur justificatif (carte grise du véhicule à joindre impérativement).

² joindre impérativement les cartes d'embarquement en cas de trajet par avion



Je déclare avoir quitté mon domicile le à h.....

Je déclare avoir regagné mon domicile le àh.....

Je joins un **relevé d'identité bancaire (RIB)** à mon nom à la présente demande de remboursement de frais.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des mentions ci-dessus.

Fait le

à

Signature

Conformément à la loi « Informatiques et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, et de rectification aux informations qui vous concernent. Ces droits s'exercent auprès du délégué à la protection des données personnelles de la Caisse des dépôts et consignations situé 56 rue de Lille, 75007 Paris. Les demandes peuvent également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante : CL@caissedesdepots.fr

La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal, L.725-13 du Code rural).